

# Puits <sup>de</sup> Les nouvelles S

*Feuille d'information de la Mairie*

---

n° 2004/2

## **Réunion du 1er mars 2004**

Présents: B de Valous, J Thenadey, F Balme, T Javelle, D Chauve, H Mariotte, A Bayart, D Saulgeot, JF Joniaux  
Absente : C Masson

Le Conseil Municipal :

Approuve le programme ONF parcelles 28, 29 pour un montant de 11 383,51

Décide de prendre en charge les exhumations et les transferts de sépulture à l'occasion de reprise de concession.

Ajournes sa décision pour la numérotation des rues et du point à temps à faire.

Le Maire donne des informations:

Sur l'emprunt du SIVOS, sur le projet de Communauté de Communes à 13, sur la couverture de la zone téléphone mobile, sur la consommation électrique du village

## **Réunion du 31 mars 2004**

Présents: B de Valous, J Thenadey, F Balme, T Javelle, D Chauve, H Mariotte, J F Joniaux, Représentés: D Saulgeot, A M Bayart  
Absente : C Masson

Le Conseil Municipal:

Décide de faire des points à temps sur la route de Vaugimois, Rue aux prêtres, Rue de la Résille, Rue de la Récille, Rue du Trochet.

Décide d'opter pour une numérotation classique des rues

Vote les 4 taxes et applique le coefficient 1 avec un produit attendu de 38 166

Base

Taux

Produit

Taxe Habitation	81500	3,58	2 918
Taxe Foncière	64 300	8,80	5 658
Taxe Foncière non Bâtie	40 400	26,04	10 520
Taxe Professionnelle	203 300	9,38	19 070

Accepte l'affectation de résultat 305 780,90

Vote le budget primitif s'établissant comme suit:

Dépenses de fonctionnement	426 702,00
Recettes de fonctionnement	139 775,00
Excédent Reporté	305 780,00
Recettes Totales	445 555,00

Dépenses investissement	1 142 800,00
Déficit investissement	57 249, 00
Dépenses totales	1 200 049,00
Recettes investissement	1 200 049,00

Décide de reconduire les baux de location de terre à Mr de Valous Jean claude et à Mr Raillard Jean Pierre.

Mr Balme donne des informations sur le SIVOS, les travaux seront terminés pour la rentrée septembre 2004.

Mr Chauve donne des informations sur le retard de l'aménagement foncier.

Le conseil retient le principe d'animation conjointe avec le Comité des Fêtes pour les festivités du 14 juillet.

### **Réunion du 3 mai 2004**

Présents: B de Valous, J Thenadey, F Balme, T Javelle, H Mariotte , J F Joniaux , D Saulgeot, A M Bayart.

Excusé : D Chauve

Absente : C Masson

Le Maire donne Compte rendu de la réunion préparatoire au chantier des réseaux EDF et France Télécom Rue du Four.

Le Conseil Municipal:

Décide de replacer en Bons du Trésor Négociables 167 700 sur un an et autorise le Maire à signer les documents;

Donne son accord pour l'organisation d'une animation dans le village par l'Association Talents Cachés.

Accepte que le Maire signe une convention avec la Communauté Emmaus et par l'intermédiaire du Sivom pour le ramassage des objets encombrants.

Décide de faire entretenir régulièrement les abords de la décharge.

### **Réunion du 25 juin 2004**

Présents: B de Valous, J Thenadey, F Balme, T Javelle, H Mariotte , J F Joniaux , A M

Bayart.

Excusé : D Chauve, D Saulgeot

Absente : C Masson

Le Conseil municipal :

Vote et accepte le compte administratif 2003 s'établissant comme suit:

Dépenses de fonctionnement	77 846,63
Recettes de fonctionnement	133 508,76
Excédent Reporté	547 670,09
Recettes Totales	681 178,85

Dépenses investissement	394 803 ,21
-------------------------	-------------

Recettes investissement	297 551,32
Déficit investissement	337 554,00
Dépenses totales investissement	692 354,53

Excédent de clôture	248 531,69
---------------------	------------

Vote le compte de gestion avec un excédent de 248 531,69

Vote le compte administratif et le compte de gestion du CCAS avec un excédent de 503,13 .

Accepte le chèque de remboursement de SMAB soit 324,00 pour une partie des dégâts à la salle des fêtes.

Accepte le devis des Etablissements Giroux pour le nettoyage du Monument aux Morts.

Le Maire donne compte rendu de la réunion du SICECO

Mrs Balme et Javelle donnent compte rendu de la réunion du SIVOS

## **Réunion du 28 Septembre 2004**

Présents: B de Valous, J Thenadey, F Balme, T Javelle, H Mariotte , J F Joniaux , A M Bayart. D Chauve.

Excusé : D Saulgeot

Absente : C Masson

Le Maire donne lecture de la délibération du Comité Syndical du SIVOS de la Craie Aux Loups, demandant la modification des Statuts du SIVOS suite à la création d'une garderie et d'une restauration scolaire à la rentrée 2004/2005.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré:  
Accepte la modification des statuts.

Le Conseil Municipal:

Décide la destination des coupes no 15-16-17 de la forêt communale inscrites par l'ONF à l'état d'assiette 2005.

Vente en bloc par les soins de l'ONF.

Accepte les devis des Ets Varet en vue:

1° de la réfection du mur de soutien de la Rue de la Résille.

2° de la fermeture du préau

3° de la réfection du portail de la maison communale

Accepte le devis des Ets Martin pour la réfection de la toiture du préau et de la réalisation d'un plancher.

Accepte sur proposition du Syndicat d'Eau de coordonner les travaux de voirie et remplacement des canalisations en plomb et de prendre en charge les travaux de terrassement.

Le Maire donne des informations sur les travaux d'enfouissement, sur la réunion du SIVOM.